



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVEL ÉLAN POUR LA PROMOTION DES MOBILITÉS ALTERNATIVES

Inauguration de la permanence mobilité du Biopôle / Pôle Vennes

Le nouveau plan d'affectation cantonal du site « Vennes » (60 entreprises, environ 2000 employés en 2016) fixe des objectifs ambitieux en terme de mobilité durable. Conscient du défi et de l'enjeu, l'organe de gestion du site - dont font partie Biopôle SA, les communes territoriales, Lausanne Région, des entreprises du site et certains services cantonaux - a décidé de mettre en place des mesures d'incitation à des solutions de mobilité alternatives, dont la principale est l'ouverture d'une permanence mobilité inaugurée ce jour.

L'organe de gestion étudie depuis environ 18 mois, en collaboration avec les partenaires privilégiés CHUV et tl, la mise en place d'une permanence mobilité sur le site du Biopôle / Pôle Vennes. Cette permanence sera assurée par le personnel expérimenté du guichet mobilité du CHUV formé spécifiquement par tl et accompagné par du personnel tl, deux après-midi par semaine, dans les locaux de Biopôle SA, Bâtiment 0, route de la Corniche 4 à Epalinges. Elle propose aux employés du Biopôle / Pôle Vennes un éventail de solutions de mobilité alternatives attractives adaptées au site pour se rendre sur leur lieu de travail.

En parallèle et en complément à cette démarche phare, le groupe de travail mobilité, comprenant, outre les partenaires de l'organe de gestion, également les entreprises du site, a développé et mis en place des mesures de mobilité interentreprises afin de fournir des outils à la permanence mobilité :

- Mise à disposition d'une voiture Mobility sur le site avec possibilité pour les entreprises de tester cette solution pendant 4 mois sans obligation d'abonnement ;
- Partenariat avec des fournisseurs de vélos électriques ;
- Information sur l'offre de transports publics des tl desservant le site du Biopôle / Pôle Vennes à l'aide d'un dépliant « Pour le Biopôle, 4 BUS & 1 METRO », de pages Internet dédiées www.t-l.ch/biopole et d'un widget spécifique ;

- Création de pages internet « mobilité » sur le site biopole.ch permettant d'accéder rapidement à toutes les informations en lien avec la mobilité et l'accessibilité du site.

Dans le courant de l'année des événements conviviaux seront organisés, tels que des journées tests de vélos électriques ou des cafés de la mobilité, pour faciliter les échanges et positiver cette thématique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 mars 2015

Biopôle SA, Bertrand Fahrni, 021 316 64 10 DECS, Jean-Baptiste Leimgruber, Service de la promotion économique et du commerce, 021 316 60 18